Campagne de recrutement pour le Conseil de Vie Collégienne

publié le 21/09/2021

Le CVC recherche des candidats pour faire vivre les projets !

Descriptif :

Instance consultative et participative, le Conseil de Vie Collégienne a besoin d'élèves pour fonctionner. En quoi consiste cette instance ?

Le **Conseil de Vie Collégienne** souhaite mettre en avant **l'engagement des collégiens** et cela en écoutant leurs idées, en débattant de sujets qui les touchent et en montant des projets qui leur ressemblent.

Ainsi, grâce aux élèves engagés ces dernières années, plusieurs projets ont pu voir le jour :
- des évènements autour des langues (semaine des langues)
- une fête de fin d'année pour les élèves de 3e
- une customisation des casiers extérieurs (graffs)
- une réflexion sur l'aménagement de la cour de récréation (bancs repeints et subvention obtenue pour du mobilier extérieur qui sera bientôt installé)
- un réaménagement du foyer des élèves (nouvelle décoration sur un mur, choix et achat de nouveau mobilier)
- réflexion et essai autour du thème du jardin

Cette année, en plus des différentes idées que formuleront les élèves, nous souhaitons traiter le volet Développement Durable et Écologie.

Le groupe de volontaires est réuni une fois par mois de 16h40 à 17h30, encadré par des adultes du collège (CPE, professeurs et assistants d'éducation).

Ainsi, les élèves volontaires peuvent candidater pour faire partie de cette instance. Pour se faire, il est nécessaire de remplir une feuille de candidature (en pièce jointe) et la remettre à Mme LIZOT ou à la vie scolaire avant le 15 octobre prochain. Selon le nombre de candidatures, un vote sera peut-être nécessaire pour déterminer les membres du groupe.

Venez faire partager vos idées !

Pour tout renseignement, adressez-vous à Mme LIZOT, CPE.

conseil_de_vie_collegienne_candidature-1 (PDF de 102.5 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.